

# s'Muespacher Blättle

Bulletin municipal - Juillet 2021





## ÉDITO

*Le mot du Maire* Chères Muespachoises, chers Muespachois,

La première moitié de l'année 2021 s'est achevée.

Nous recommençons progressivement à sortir de cette crise avec une lueur d'espoir, tout en gardant à l'esprit qu'il faut rester prudents. La vie de nos associations est encore bien perturbée, contrariant ainsi nos envies de nous rassembler et de partager des moments de convivialité.

Cet été sera calme coté associatif, car les manifestations ne peuvent se faire dans de bonnes conditions. Ainsi notre traditionnelle fête tricolore tant appréciée n'a pu avoir lieu, le marché aux puces a également dû être annulé avec un véritable pincement au cœur.

Pour nous, élus, cela signifie la possibilité d'envisager nos projets plus sereinement étant soumis à moins de contraintes. Nous nous positionnons d'ores et déjà sur la rentrée de septembre afin qu'elle soit synonyme d'un nouveau départ, portée par un élan encore plus solide. Selon l'expression consacrée, nous « croisons les doigts » pour que l'embellie réelle et sensible dans la crise sanitaire se confirme dans les prochains mois afin que nous soyons en mesure, nous aussi, de confirmer notre dynamique. Espérons que les progrès dans la lutte contre l'épidémie feront en sorte que cette période sombre ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Sur le plan municipal, de nombreux dossiers ont été suivis et mis en œuvre. Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux, ainsi qu'aux employés communaux qui ont mené un travail considérable, malgré les contraintes sanitaires qui s'imposaient à tous.

Comme annoncé dans le précédent Blättle, les travaux d'amélioration de notre vie quotidienne dans le village, tels que la remise en état du chemin qui accède au dépôt des déchets verts ainsi que sa plateforme, l'installation de l'adoucisseur d'eau dans le bâtiment commun de l'école élémentaire et de la salle polyvalente, les travaux de nettoyage et la remise en état du fossé du Rösslein, la pose de la clôture sur le mur



de l'école maternelle avec l'aide des agents communaux de Knœringue et Muespach-le-Haut que je tiens à remercier, le remplacement de son portail afin de sécuriser la cour de l'école, ont été réalisés.

Une réunion entre les représentants des trois communes, Muespach, Muespach-le-Haut et Knœringue s'est tenue pour évoquer l'état du bâtiment abritant l'école maternelle. Une étude, confiée à l'ADAUHR, permettra dans un premier temps de déterminer si ce projet doit s'orienter vers une rénovation du bâtiment existant ou vers la construction d'une nouvelle école. Dans tous les cas de figure, ce projet devra passer par la création d'un syndicat scolaire.

Suite à une très forte demande de la part des parents, le périscolaire a été délocalisé provisoirement par la ComCom Sundgau dans la salle polyvalente de Muespach-le-Haut le 17 mai dernier, et ceci jusqu'à l'achèvement des travaux de la construction d'un nouveau bâtiment à Muespach-le-Haut à côté du multi-accueil.

Une étude pour la mise en accessibilité du parvis de l'église a été confiée à l'architecte Hubert Wolf.

Par ailleurs, nous allons entamer au cours du 2ème semestre 2021 la première tranche des travaux d'éclairage public, c'est-à-dire que nous allons procéder au remplacement des ampoules actuelles en Led dans les rues du village où cela sera possible, ceci permettra de réaliser des économies d'énergie. En 2022, la deuxième tranche des travaux consistera à rajouter des



points d'éclairage dans la rue des Vignes et sur le haut de la rue du Gersbach.

La fibre optique sera installée dans les bâtiments communaux avec mutualisation des liens fibres.

Dans le cimetière, aura lieu une extension du columbarium, puisqu'il n'y a plus de case disponible, ainsi que la création d'un Jardin du Souvenir.

L'élaboration du PLUi suit son cours.

A la suite des nombreuses plaintes remontées par les habitants de Muespach et des villages voisins concernant la mise en place des effaroucheurs (canons anti-oiseaux), un arrêté municipal a été pris en vue de réglementer l'utilisation de ces canons. Si toutefois cet arrêté n'est pas respecté je vous invite à contacter la mairie, les brigades vertes ou la gendarmerie.

Je vous annonce d'ores et déjà que nous organiserons une réunion à la fin de l'été avec tous les intervenants concernés afin de réfléchir sur les actions qui pourraient être menées afin de pallier au mieux ce problème dès l'année prochaine.

Une partie du mois de juin a été consacrée à l'organisation de la double élection des Régionales et des Départementales. Je remercie les agents municipaux pour l'aménagement du bureau de vote délocalisé à la salle polyvalente

mais également les assesseurs et les membres du bureau pour le bon déroulement de ces élections.

De nouvelles familles sont arrivées ou vont très bientôt s'installer à Muespach. J'adresse la bienvenue aux nouveaux résidents de la commune. La Mairie se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations utiles et pratiques.

La ½ journée de travail des élus et du conseil municipal des jeunes du samedi 10 juillet a été appréciée, elle a été principalement consacrée au désherbage.

La journée citoyenne prévue au mois de mai a été reportée au 11 septembre prochain.

Merci à tous les acteurs que vous êtes. Vos contributions constructives et réalistes nous accompagnent dans nos prises de décisions.

Je souhaite à toutes et à tous un bel et agréable été. Prenez soins de vous. Continuez d'appliquer les gestes barrières, l'épidémie n'est pas encore complètement derrière nous. Je vous donne rendez-vous en pleine forme à la rentrée.

Votre Maire

Régine Rentz



## SOMMAIRE

Edito .....	2
Vie municipale .....	5
Vie intercommunale .....	11
Budget et Finances .....	16
Urbanisme .....	17
Prévention & Sécurité .....	20
Echos de la forêt .....	25
Voiries & bâtiments communaux .....	26
Cadre de vie .....	35
Jeunesse .....	41
La vie de nos écoles .....	43
La vie de nos associations .....	46
Carnet de famille .....	50
Ecomusée - Jeu Concours .....	51
Vos rendez-vous .....	52

**Rédaction :**  
Christine Mura

**Comité de relecture :**  
Régine Rentz  
Annick Fessler  
Peggy Schwechler  
Sophie Lesueur

*Imprimé par la Mairie de Muespach*

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

*Horaires d'ouverture au public :*

<b>Lundi</b>	14h00 – 16h00
<b>Mardi</b>	14h00 – 16h00
<b>Mercredi</b> (dès le 1 <sup>er</sup> septembre)	10h00 – 12h00
<b>Jeudi</b>	15h00 – 18h00
<b>Vendredi</b>	10h00 – 12h00

**La mairie sera fermée du 28 juillet au 20 août 2021 inclus.  
Permanence les 2, 9 et 16 août de 14h00 à 16h00 pour le  
retrait des sacs transparents et biodégradables.**



03 89 68 61 24



[mairie@muespach.fr](mailto:mairie@muespach.fr)



[www.muespach.fr](http://www.muespach.fr)

### AGENCE POSTALE

*Horaires d'ouverture :*

<b>Lundi</b>	09h00 – 12h00
<b>Mardi</b>	09h00 – 12h00
<b>Jeudi</b>	09h00 – 12h00
<b>Vendredi</b>	14h00 – 16h00
<b>Samedi</b>	09h00 – 12h00



03 89 68 61 38

**L'Agence Postale communale de Muespach sera  
fermée du 29 juillet au 21 août 2021 inclus.**

Pour vos envois, vos achats et vos opérations financières, vous pouvez vous adresser au bureau de poste de Waldighoffen

*Horaires d'ouverture :*

<b>Lundi</b>	14h00 – 17h00
<b>Mardi au Vendredi</b>	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00
<b>Samedi</b>	09h00 – 12h00

### DECHETTERIE DE WALDIGHOFFEN



*Horaires d'été jusqu'au 30 septembre :*

<b>Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi</b>	13h00 – 18h00
<b>Mercredi – Samedi</b>	09h00 – 18h00

**Attention aux jours fériés**

**Les déchetteries sont fermées !**



## VIE MUNICIPALE

### Présentation des employés communaux

Nous souhaitons mettre en valeur les employés de notre commune, cela permettra aux nouveaux habitants de les connaître. Ils travaillent chaque semaine pour vous servir au mieux et ce, parfois depuis des dizaines d'années. Nous les remercions pour leur travail et leur implication.



**Francine GUTZWILLER**

**ATSEM**

20 ans d'ancienneté

**Kathy SCHMITTER**

**ATSEM**

1 année d'ancienneté



« Un beau métier »

- accueillir chaque matin les enfants et leurs parents
- accompagner les enfants dans les transports scolaires quotidiens
- aider les enfants à s'habiller et à se déshabiller, à se laver les mains, à aller aux toilettes et parer aux petits accidents urinaires
- préparer les activités récréatives et les ateliers de bricolage (découpage, collage, fabrication de la pâte à modeler, ...)
- nettoyer les tables après certaines activités (peinture, pâte à modeler, ...)
- ranger et nettoyer les salles de classe
- désinfection renforcée du mobilier (protocole Covid)
- apporter les premiers soins
- laver le linge
- tenir à jour la liste du matériel et faire le réassort nécessaire
- jouer un rôle primordial dans les relations psycho-affectives avec les enfants



**Cyrille MUNCH**

**Agent technique qualifié**

6 mois d'ancienneté

**Serge HAMMEL**

**Agent des services techniques**

28 ans d'ancienneté

- entretien de la voirie, des espaces verts et du cimetière
- déneigement
- réparation et maintenance des bâtiments
- collecte hebdomadaire des poubelles des différents sites
- coursier
- entretien du fleurissement
- 7 km de voirie à balayer des deux côtés, 2 à 3 fois dans l'année.
- 30 km de chemins à débroussailler des deux côtés, soit au total 60 km.

*Pour information, la commune s'étant vu décerner son label 3 libellules en 2018, l'ensemble de ces travaux se font sans l'emploi de pesticides pour le respect de l'environnement.*



**Eva DA SILVA**

**Secrétaire de mairie**  
2 ans d'ancienneté



**Mylène SCHINDLER**

À partir de septembre, Mylène Schindler remplacera Eva Da Silva. Titulaire d'un BTS de gestion des PME et dialectophone, Mlle Schindler a exclusivement travaillé dans le secteur de l'accueil et du secrétariat. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

- accueil téléphonique et public
- finances et marchés publics
- urbanisme
- ressources humaines
- conseils municipaux
- voiries
- élections
- recensement population
- traitement des courriers et des mails

- dossiers assurances
- gestion administrative de l'association foncière
- gestion du regroupement scolaire
- PACS et mariages
- baptêmes civils
- suivi administratifs des bâtiments communaux
- commandes des fournitures et équipements
- services à la personnes – renseignements divers

**Saâdia EL HAIMER**

**Gérante de l'agence postale communale**  
**Adjoint administratif à la mairie**

16 ans d'ancienneté

- accueil téléphonique et public
- déclarations arrivées / départs
- justificatifs de domicile et attestations d'accueil
- grands anniversaires
- gestion des sacs transparents et biodégradables
- recensement militaire
- gestion du cimetière
- état civil
- listes électorales
- location des salles
- Pacs et mariages – Urbanisme – Commande de fournitures
- Certificat de vie - Réservation et paiement bois.



**Patricia SCHMITT**

**Agent d'entretien**

17 ans d'ancienneté

- nettoyage et entretien des différents locaux, meubles et accessoires

Lieux d'intervention :

- école élémentaire
- mairie
- Poste
- foyer de la Gare

Également bénévole engagée dans l'entretien et la décoration de notre village.





## Annualisation du temps de travail des agents techniques

L'annualisation du temps de travail a été mise en place pour les agents techniques avec un horaire d'été d'avril à octobre et un horaire d'hiver de novembre à mars.

Démarrage le matin à 8h00 en hiver et en été à 7h00 le matin. Ces horaires répondent mieux aux besoins de la commune.

## Garde-chasses

Le garde-chasse a pour mission de veiller à la protection du patrimoine naturel, de la faune et de la flore.

Depuis le 16.07.2021, pour les communes de Muespach, Steinsoultz et Waldighoffen, le garde-chasse est (association de chasse Saint-Sébastien) :

- Charles BLOCH - MUESPACH

## Calendrier des journées de battues

- Les 20 et 21 novembre 2021
- Les 11 et 12 décembre 2021
- Les 29 et 30 décembre 2021
- Les 15 et 16 janvier 2021
- Les 29 et 30 janvier 2022

de 9H00 à 17H00

## Remerciements

Merci aux assesseurs bénévoles pour la tenue des bureaux de vote lors des dernières élections départementales et régionales : Jean-Luc Jonner - Cyrille Munch - Thierry Walter - Marc Isner - Christian Hatstatt

Merci à tous les bénévoles de notre village pour leur implication.

## Dépôt de gerbe au monument aux morts

Le maire et les adjoints accompagnés du maire junior et de son adjoint ont déposé une gerbe au monument aux morts à l'occasion de la Fête Nationale. La cérémonie s'est déroulée sans public.



*De gauche à droite : Lucas Hemmerlin, Léo Schoffmann, Caroline Gutzwiller, Rémi Hatstatt, Régine Rentz, Annick Fessler, Louis Gretter.*



## Nids de cigognes

### *Rue de la Montagne*



Cette année, vous pouvez apercevoir, rue de la Montagne, un deuxième nid construit par les cigognes elles-mêmes. Le couple a eu 3 petits. Malheureusement, avec le mauvais temps et le froid en avril et mai, les cigogneaux sont morts.

### *À côté de l'église*

Cette année, nous n'avons pas pu constater la présence de cigogneaux. Serait-ce dû au mauvais temps ?



### *Rue de Gersbach*

Un autre couple avait commencé à construire un nid. Malheureusement, il n'a pas résisté à la tempête.



## Journée citoyenne

Notre journée citoyenne est prévue le samedi 11 septembre 2021.

### *Qu'est-ce que la journée Citoyenne ?*

Chaque année, durant une journée ou une demi-journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie. Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative : faire ensemble pour mieux vivre ensemble en réalisant des projets communs (travaux d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, projets culturels...) en devenant acteur de son village.



### *Pour qui ?*

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée.

### *Pourquoi ?*

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens.

Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage.

En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants anciens et nouveaux, élus et associations, ce « faire-ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

### *Une journée conviviale avant tout*

La journée citoyenne est surtout un moment privilégié d'échanges et de partage. La municipalité se trouve dans un rôle d'accompagnement pour des projets et chantiers citoyens suggérés par les habitants.

### *Chacun a sa place à tenir*

Quel que soit son âge, son sexe, ses connaissances, ses aptitudes, chaque personne peut trouver sa place dans les ateliers proposés.

### *Renseignements et Inscriptions*

Veillez trouver, accompagné de ce bulletin, un formulaire à nous retourner avant le 15 août en mairie.



## Restez connectés !

### *PanneauPocket*

#### Qu'est-ce que c'est ?

Ce système simple et efficace permet de **prévenir instantanément les citoyens des alertes et informations** de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



Accessible en téléchargement gratuit, **l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.**

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et **mettre en favoris une ou plusieurs communes.**

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com), afin d'être accessible par et pour tous.

### *Page Facebook*

Vous êtes connectés et vous voulez participer via les réseaux sociaux à la vie du village, rejoignez sans attendre la page Facebook officielle de notre commune.



**Page Facebook officielle  
Commune de Muespach**





# VIE INTERCOMMUNALE

## Guide de la mobilité dans le Sundgau



Le Guide de la mobilité est un fascicule élaboré par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays du Sundgau et les Communautés de Communes Sud Alsace Largue et Sundgau. Il regroupe en un document une carte et des infos pratiques pour se déplacer sur le territoire, des informations sur la mobilité durable et une présentation des projets de mobilité en cours et à venir portés par les collectivités locales.

Sa lecture incite à réfléchir sur notre organisation quotidienne, en illustrant les enjeux soulevés par la mobilité aujourd'hui, notamment les impacts concrets de nos choix de déplacement : pollution, impacts sociaux et économiques, santé, éducation des générations futures... Il a également vocation à inviter l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, collectivités, entreprises, commerces, associations, enseignement...) à participer à la co-construction de la mobilité du Sundgau.

Vous pouvez en retirer un exemplaire en Mairie ou le télécharger ici :





## Pays du Sundgau : Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique

Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon neutre, indépendante et gratuitement les propriétaires de logements individuels, collectifs et les responsables d'entreprise tertiaire dans leurs travaux de rénovation énergétique ; et cela sur 3 étapes :

1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins ;
2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations ;
3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : [conseiller.renovation@payssundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@payssundgau.fr), ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68

## Comcom : Compétence Mobilité



## Groupement de commande : curage de tabourets siphons et contrôle des poteaux incendie

La communauté de communes Sundgau (CCS) a engagé une consultation en vue de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphons d'une part, et pour le contrôle des poteaux incendie d'autre part. Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande. Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commande proposé et décide d'y faire adhérer la commune.



## Déchets



### ACTUALITÉS DU SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS

#### 2021 : EVOLUTION DE LA FACTURATION POUR UNE REDEVANCE SIMPLIFIEE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la redevance est identique pour tous les usagers particuliers de la communauté de communes. Elle est composée :

- ✓ D'une **part fixe unique par foyer** qui se décline en deux parties :
  1. **Le forfait d'accès aux services de recyclage** qui finance l'accès aux services de recyclage, à savoir, toutes les collectes sélectives en porte-à-porte et en apport volontaire, emballages et papeterie, biodéchets, verre, déchets verts et accès en déchèterie, dans la limite de 18 passages par an, ainsi que les charges de structure du service ;
  2. **d'une levée minimale** du bac à ordures ménagères par semestre.
- ✓ D'une **part variable** correspondant au nombre de levées effectuées en fonction du volume du bac à ordures ménagères. **Le prix au litre est le même quel que soit le volume du bac.**

**Chaque levée du bac à ordures ménagères étant facturée, il est vivement conseillé de NE PRÉSENTER SON BAC A ORDURES MÉNAGÈRES QUE LORSQU'IL EST PLEIN.**

#### TARIFS PARTICULIERS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

Nature de la prestation	Montant en euros
Part fixe	88 € par semestre
Part variable d'utilisation du service de collecte des ordures ménagères résiduelles	0,067 € par litre
Prix d'accès aux déchèteries non équipées d'une pesée homologuée, par visite (au-delà du quota des 18 passages inclus dans la part fixe)	23 €
Prix d'accès aux déchèteries équipées d'une pesée homologuée, au kilogramme (au-delà du quota des 18 passages inclus dans la part fixe)	0,15 € par kg
Prix de location de serrure	2 € par semestre
Prix pour remplacement des clefs de serrure	7,50 € par clef
Prix de livraison de bacs	25 € par livraison
Prix pour nettoyage de bacs	100 € par bac
Prix pour les bacs d'un volume inférieur à 660 litres rendus cassés ou non rendus	25 € par bac
Prix pour les bacs d'un volume supérieur à 660 litres rendus cassés ou non rendus	111 € par bac
Prix de remplacement d'une carte d'accès	5 €
<b>Prix d'une levée d'un bac à ordures ménagères (selon le volume du bac)</b>	
80 litres	5,40 €
120 litres	8,10 €
140 litres	9,40 €
180 litres	12,10 €
240 litres	16,20 €
660 litres	44,50 €



## MEMO-TRI

Les emballages et papiers doivent être **OBLIGATOIREMENT** présentés à la collecte dans les sacs fournis. Les déchets présentés en vrac dans un bac ne seront pas collectés.

Je déménage : je contacte le service déchets pour planifier le retour de mes bacs (vides et propres) et de ma carte afin de clôturer mon compte.

Je n'ai pas de carte d'accès aux déchèteries ou je l'ai perdue ?  
Je contacte directement le service déchets afin d'en récupérer une nouvelle.

Je n'ai plus de sacs ?  
Je me rends à la mairie ou à la Communauté de communes Sundgau pour en retirer.

Je n'ai pas été collecté ?  
Je vérifie qu'il n'y a pas d'erreur de tri. Si ce n'est pas le cas, je contacte le service déchets afin de planifier une nouvelle collecte.

Mon bac à biodéchets est-il facturé à la levée ?  
Non, le bac à biodéchets est compris dans le forfait d'accès aux services et peut être sorti à chaque collecte.

## DES QUESTIONS ?

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr) ou par téléphone au **03 89 08 36 24**, aux horaires d'ouverture suivants, également consultables sur notre site internet :

- lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;
- mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;
- jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

### Sacs poubelles

Pour rappel, les sacs biodégradables (verts) et les sacs transparents (jaunes) sont à récupérer à la mairie.

Permanences durant l'été :

Lundi 02 août – 09 août – 16 août de 14h00 à 16h00.

### Collecte des biodéchets

Merci de réserver l'utilisation des bacs bruns aux biodéchets non-compostables du type : restes de nourriture, os, arêtes de poissons, agrumes, essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier même de couleur, etc.

### Déchets verts – Site du Langholz

Les déchets verts issus de la tonte, de l'élagage, du jardinage sont à déposer sur la plateforme du Langholz à Muespach. Celle-ci est située vers le haut de la rue de la Forêt, à gauche, en entrant dans la forêt du Langholz. Elle est ouverte les mercredis et samedis de 09h00 à 17h00 (horaires d'été, d'avril à octobre).





## Astreinte Eau Potable – Nouveau numéro

Dans le cadre de sa gestion de l'eau potable, la Communauté de Communes du Sundgau (CCS) a mis en place depuis plusieurs années un système d'astreinte.

Les personnes ayant des soucis d'alimentation en eau potable (coupure, fuite...) peuvent contacter le numéro d'astreinte 03.89.25.83.21 en y laissant un nom, une adresse et un numéro de téléphone sur lequel ils sont joignables.

L'agent d'astreinte rappelle systématiquement si le sujet concerne bien l'eau potable (il n'y a pas de rappel pour les messages concernant les ordures ménagères, la déchetterie ou les ouvertures de piscines, ce qui arrive également fréquemment).

L'agent d'astreinte déclenche alors un déplacement ou résout le problème à distance.

## Restez connectés !

Retrouvez toutes les informations et alertes de la communauté de communes sur illiwap.

Pour recevoir les informations selon ses intérêts et son lieu d'habitation, il est aussi possible de s'abonner aux stations liées de la CCS et ensuite de rechercher sa commune. Par exemple, rechercher la station liée CCS « Eau & Assainissement », sélectionner « groupe » et choisir sa commune. Seuls les abonnés recevront les notifications d'information.

L'application est non seulement gratuite et sans inscription, mais aussi garantie sans pub, ni collecte de données personnelles !

[https://station.iliwap.com/fr/public/communaute-de-communes-sundgau\\_cc-sundgau](https://station.iliwap.com/fr/public/communaute-de-communes-sundgau_cc-sundgau)





## BUDGET ET FINANCES

### Approbation du compte administratif 2020

Madame Régine Rentz, Maire, ayant quitté la salle, le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Madame Annick Fessler, adjointe au maire chargée des finances, adopte le compte administratif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	186 611,93 €	791 780,73 €
Recettes	189 392,42 €	853 703,30 €
<b>Résultat</b>	<b>2 780,49 €</b>	<b>61 922,57 €</b>

### Affectation des résultats

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 au budget primitif de l'exercice 2021 de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement : ..... € 247 034,23

Recettes d'investissement : ..... € 2 278,60

### Taux d'imposition 2021

Madame le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année. Pour ceux-ci, restés inchangés depuis de nombreuses années, une augmentation de 0.03 points a été votée pour compenser partiellement les baisses de recettes dues à la disparition progressive de la taxe d'habitation.

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

	Taux 2020	Taux 2021	Bases prévisionnelles	Produit attendus
Foncier bâti	24,25 %	<b>24,98 %</b>	815 700 €	203 762 €
Foncier non bâti	87,99 %	<b>90,63 %</b>	55 203 €	50 028 €
			870 903 €	253 790 €

### Réforme de la taxe d'habitation

La Loi de Finances 2020 prévoit une suppression du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales et des compensations fiscales afférentes d'ici 2023 pour l'ensemble des ménages. Parallèlement, le Gouvernement s'est engagé à compenser les communes ; cette compensation prend la forme d'un transfert de la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties. Afin que la compensation soit neutre, le Gouvernement a introduit un mécanisme de coefficient correcteur neutralisant ainsi les situations de sur-compensation ou de sous-compensation.

### Budget primitif 2021

Madame Annick Fessler, adjointe au maire en charge des finances expose aux membres du conseil les conditions de préparation du budget primitif et ses orientations principales.

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2021, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 055 285,23 €	1 055 285,23 €
Investissement	291 768,83 €	291 768,83 €



## URBANISME

### DEMANDES DEPOSEES ET DELIVREES EN 2021 (DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2020 AU 8 JUILLET 2021)

#### Permis de construire

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
<b>JULIANO Jérôme Rixheim</b>	Maison d'habitation	Rue de la Gare	Arrêté d'autorisation du 12 février 2021
<b>OZTURK Ahmehuran Blotzheim</b>	Maison d'habitation	Rue du 1er Septembre	Arrêté d'autorisation du 15 janvier 2021
<b>ANDLAUER Vincent Hégenheim</b>	Maison d'habitation	Rue de la vieille Route	Arrêté d'autorisation du 25 mars 2021
<b>MUNCH Kévin Knœringue</b>	Maison d'habitation	Rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 16 avril 2021
<b>KEMPF Valentin et ROTH Morgane Blotzheim</b>	Couverture terrasse façade sud (non clos)	Rue des Sources	Arrêté d'autorisation du 27 avril 2021
<b>ALTAN Ali Saint-Louis</b>	Réalisation mur soutènement	Rue des Frênes	Arrêté d'autorisation du 15 juin 2021
<b>WEHRLE Julien &amp; MULLER Morgane Rixheim</b>	Modification implantation maison	Rue des Frênes	Arrêté d'autorisation du 18 juin 2021
<b>LITZLER Pascal Muespach</b>	Construction de deux maisons individuelles	Rue de Steinsoultz	Arrêté d'autorisation du 22 juin 2021
<b>MAROLDA Francesco &amp; FERRALDESCHI Roberta-Bâle (Suisse)</b>	Maison d'habitation	Rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 18 juin 2021
<b>BENZINEB Mohamed &amp; Jennifer</b>	Maison d'habitation & piscine	Rue de la Vieille Route	Arrêté d'autorisation du 13 juillet 2021
<b>DURAND Sylvain et ECKENSCHWILLER Aline</b>	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	Arrêté d'autorisation du 25 juin 2021

#### Déclarations préalables

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
<b>BONIFACE Christelle Muespach</b>	Piscine, terrasse couverte, terrasse non couverte	Rue de Steinsoultz	Autorisation tacite du 15/01/2021
<b>ECKERT Laetitia Muespach</b>	Pergola aluminium	Rue de Ferrette	Autorisation tacite du 11/01/2021
<b>PFISTER Christophe Muespach</b>	Pergola + dalle plein pied	Rue du Gersbach	Autorisation du 20/01/2021
<b>DOPPLER Christian Muespach</b>	Clôture	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 08/02/2021
<b>HEMMERLIN Yves Muespach</b>	Clôture	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 11/02/2021
<b>FESSLER Julien Muespach</b>	Clôture	Rue de la Fontaine	Autorisation tacite du 19/02/2021



<b>HOTTINGER Valérie Muespach</b>	Piscine	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 08/03/2021
<b>ROST Florian Muespach</b>	Abri de jardin	Rue du Château d'eau	Autorisation tacite du 19/03/2021
<b>GUTZWILLER Christian</b>	Clôture	7 Vieille Route	Autorisation tacite du 25/03/2021
<b>DIDNER Isabelle</b>	Carport	33 rue de la Gare	Autorisation tacite du 15/04/2021
<b>STARCK Olivier Muespach</b>	Isolation façades	20 rue de la Vieille Poste	Autorisation tacite du 21/04/2021
<b>JEGO Fabrice Muespach</b>	Changement tuiles et installation modules photovoltaïques sur toiture	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 04/05/2021
<b>SCHWECHLER Julien Muespach</b>	Installation piscine semi-enterrée en bois et surélévation d'une partie du mur existant	Rue du Ziel	Autorisation tacite du 20/05/2021
<b>BRUNNER Gilbert Muespach</b>	Construction d'une terrasse	Rue des Vignes	Autorisation tacite du 29/06/2021
<b>DOS SANTOS Philippe Muespach</b>	Terrasse et ouverture façade	Rue de la Vieille Route	Autorisation tacite du 20/05/2021
<b>DOS SANTOS Philippe Muespach</b>	Clôture	Rue de la Vieille Route	Autorisation tacite du 20/05/2021
<b>STOECKLIN Bernard Muespach</b>	Panneaux photovoltaïques	Rue de la Montagne	Autorisation tacite du 20/05/2021
<b>STACHOWIAK Anaïs Muespach</b>	Piscine	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 24/06/2021
<b>SCHMITT Didier Muespach</b>	Box (abri fermé) et auvent ouvert	Rue de Ferrette	Autorisation tacite du 01/06/2021
<b>HUBER Philippe Muespach</b>	Pose panneaux photovoltaïques sur toiture existante	Rue de Forêt	Autorisation tacite du 03/06/2021
<b>HAUSWALD Jérôme Muespach</b>	Délimitation terrain par mur en enrochement	Rue des Sources	Autorisation tacite du 08/06/2021
<b>DA SILVA Frédéric Muespach</b>	Clôture	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 24/06/2021
<b>NUNNINGER Daniel Muespach</b>	Pose panneaux solaires sur construction existante	Rue du 1er Septembre	Autorisation tacite du 24/06/2021
<b>FEUERMANN Olivier Muespach</b>	Couverture sans fermeture terrasse existante	Rue de Steinsoultz	Autorisation tacite du 24/06/2021
<b>PFISTER Christophe Muespach</b>	Abri de jardin	Rue du Gersbach	Autorisation tacite du 28/06/2021
<b>PFISTER Christophe Muespach</b>	Clôtures	Rue du Gersbach	Autorisation tacite du 28/06/2021
<b>HEMMERLIN Jean Louis</b>	Division de parcelle en vue de construire	Rue du 1er Septembre	Arrêté de refus du 30/06/2021
<b>HUBER Philippe Muespach</b>	Pose panneaux photovoltaïques	Rue de la Forêt	Autorisation tacite du 08/07/2021



### Certificats d'urbanisme opérationnels

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
<b>LUX Gérard Muespach</b>	Constructibilité maison individuelle	Rue de Steinsoultz Section 1 parcelle 182	Réalisable du 08/04/2021
<b>WILLIG Romain Village-Neuf</b>	Constructibilité maison individuelle	Rue du 1er Septembre Section 1 parcelles 59 et 60	Réalisable du 18/05/2021
<b>ECKES Raymond Saint-Louis</b>	Constructibilité maison d'habitation	Rue de la Montagne Section 1 parcelle 11	Réalisable du 07/06/2021
<b>SITO Alexander Muespach</b>	Constructibilité maison individuelle	Rue de Steinsoultz Section 1 parcelle 2	Réalisable du 07/06/2021
<b>OCHSENBEIN Sarah Aspach</b>	Constructibilité maison individuelle	Rue de Roppentzwiller Section 1 parcelles 290, 293, 296 et 299	Réalisable du 18/06/2021



## PREVENTION & SECURITE

### Mes conseils Covid

Pour vous accompagner dans votre quotidien avec la Covid, le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu le site : [www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr](http://www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr).

Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires : déconfinement, pass sanitaire, voyage, vaccination, cas contact, isolement.



### Stationnement sur les trottoirs

**L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).**

Le trottoir est considéré comme une voie spécialisée pour piétons. Donc de même qu'il est interdit de rouler, s'arrêter, stationner sur une bande cyclable, il est interdit de poser une roue sur le trottoir ! Les mamans et leurs enfants en poussettes, les écoliers et collégiens, les personnes âgées, les promeneurs et les personnes à mobilité réduite vous remercient pour votre civisme.

### Cambriolages

L'arrivée de la belle saison et la proximité des vacances sont généralement propices aux cambriolages et actes de malveillance. Faisons montre de prudence lorsque nous nous absentons, en prenant garde à bien verrouiller les portes, fenêtres et autres accès vulnérables des maisons et logements, et soyons solidaires entre gens du voisinage pour signaler tout fait anormal ou présence suspecte aux abords ou à l'intérieur d'une propriété.

N.B. : pensez à l'opération tranquillité-vacances qui permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la Brigade de Gendarmerie la plus proche, au moyen d'un formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de Muespach.

Ce formulaire, dûment rempli, est à déposer à la Brigade de Gendarmerie de Ferrette 7 jours sur 7.

### Campagne de surveillance du moustique tigre dans le Haut-Rhin

La campagne de surveillance du moustique tigre dans le Haut-Rhin a débuté le 1er mai et se terminera le 30 novembre 2021.

La surveillance entomologique repose sur deux piliers que sont la mise en place d'un réseau de pièges pondoirs et l'analyse des signalements de particuliers.

Concernant les signalements de particuliers, vous trouverez ci-contre un document d'information sur le moustique tigre :



## Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle (LAV) en Grand Est

Participez à la surveillance du moustique tigre !

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est

[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika\*. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer.

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.

### Reconnaître le moustique tigre



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est **tout petit** (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est **noir avec des rayures blanches** (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et **pique le jour et en soirée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

### Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. **Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>**

- Nos experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement).
- Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

### Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir !**

#### ➡ PARTOUT ET MAINTENANT :

- **Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver (supprimons, rangeons, etc.)**, à l'intérieur comme à l'extérieur : seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants ;
- **Vérifions le bon écoulement des eaux de pluie ;**
- **Couvrons hermétiquement les réservoirs d'eau** avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins ainsi que les piscines hors d'usage.

\* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2<sup>ème</sup> piqûre à une personne saine.

A noter : Il n'existe aucune preuve de transmission de la COVID-19 à travers les moustiques. La COVID-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

En savoir plus > sur notre site internet : [www.grand-est.sante.fr](http://www.grand-est.sante.fr)

1. [Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle \(LAV\)](#)
2. [Grand public > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles](#)



## Plan canicule

Comme chaque année dans le cadre du plan canicule et au regard des épisodes de forte chaleur enregistrés en 2019 et 2020, le ministère de la Santé renouvelle sa campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs. L'ensemble des moyens permettant de se protéger efficacement en cas de hausse importante des températures sont regroupés dans des brochures et dépliants consultables et téléchargeables sur le site [santepubliquefrance.fr](https://www.santepubliquefrance.fr) :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinantsde-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[solidarites-sante.gouv.fr](https://solidarites-sante.gouv.fr) • [meteo.fr](https://meteo.fr) • #canicule



Enedis vous informe

ENEDIS & VOUS **Flashinfo**



## Tenez-vous à distance des lignes

Soyez prudents lors de vos activités en plein air



Vous souhaitez profiter de la belle saison pour vous consacrer au bricolage, aux sports aériens, à la pêche, au jardinage ou à l'élagage de vos arbres dans votre propriété ? votre commune ? Si vous êtes à proximité des lignes électriques, restez prudents pendant ces moments de détente. Restez éloignés des ouvrages électriques, n'approchez jamais ces sources électriques. La bonne distance, c'est la prudence !



## Dépannage et sécurité

Avant tous travaux, ayez le réflexe DT-DICT



Avant toute intervention, il est obligatoire d'envoyer une déclaration de projet de travaux - déclaration d'intention de commencement de travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début des travaux. Rendez-vous sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr).



### Contacts

Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7 en composant le numéro réservé aux élus ; 0811 010 212 (+ code INSEE). Vous pouvez également consulter le site [electricite-prudence.fr](http://electricite-prudence.fr) ou [enedis.fr](http://enedis.fr).



### Téléchargez l'application

«Enedis à mes côtés» une application simple et gratuite, pour connaître l'état du réseau en temps réel et bénéficier de conseils



Rédaction : Fabienne Dima. Crédits photographiques par ordre d'apparition : Hauser Patrice, Melin Joseph.



## Opération tranquillité seniors



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



Le Groupement de Gendarmerie Départementale du Haut-Rhin est aux côtés des Seniors.

## SENIORS

Vous êtes confinés chez vous et vous vous sentez isolés



## PROCHES

vous voulez signaler une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés



Faites vous connaître auprès de la **Maison de Protection des Familles** du Haut-Rhin par mail en indiquant vos coordonnées et celles de vos proches si besoin à l'adresse suivante :

[mpf.ggd68@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:mpf.ggd68@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



vous n'avez plus de nouvelles d'un proche et vous êtes inquiets !

**APPELEZ DIRECTEMENT LE 17**



Votre signalement sera pris en compte, un contact téléphonique sera réalisé et en cas de nécessité une patrouille sera engagée.

Vous pouvez également contacter la brigade numérique nationale pour des questions sur les autorisations de déplacement ou les mesures de confinement :

[www.contacterlagendarmerie.fr](http://www.contacterlagendarmerie.fr)

### Pour les personnes sourdes et malentendantes



SMS	FAX	VISIO	TCHAT	Nouveau
 Depuis un smartphone téléchargez l'application Urgence 114 Disponible sur les stores iOS et Android		 <a href="http://www.urgence114.fr">www.urgence114.fr</a> Depuis un ordinateur, pour appeler le 114 <a href="#">Cliquez ici</a>		
<small>Pour gagner du temps, enregistrez dès maintenant votre profil.</small>				

**Pour toute question relative au COVID-19 : 0 800 130 000**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**





## ÉCHOS DE LA FORET

### Forêt

Des pins et des chênes ont été plantés sur la parcelle 2. Ces essences ont été choisies pour s'adapter au terrain qui comporte de nombreuses fondations en béton, vestiges d'une ancienne caserne.



*Préparation du terrain*



*Nouvelles plantations*

Une partie de la parcelle 14 de la forêt du Langholz a dû être rasée en raison des dégâts causés par le scolyte.



*La forêt laisse place à une clairière*

### Délibération 2021/027 du 10 avril 2021

Notre demande relative à une aide au renouvellement forestier dans le cadre du plan de relance pour 4 hectares de transformation par plantation est recevable et est en cours d'instruction.



## VOIRIES & BATIMENTS COMMUNAUX

### Marquage au sol

Travaux réalisés par l'entreprise MSR pour un montant de 1059,60 €.

Reprise de 18 traits blancs aux stops et aux cédez-le-passage.



Traits continus, rue de la Montagne et rue du Château d'Eau.



### Installation d'un jardin pédagogique

Création et mise en place d'un jardin pédagogique dans la cour de l'école maternelle. Réalisé par les parents d'élèves et personnel enseignant.

Le coût de cette opération a été pris en charge par les communes de Knœringue, Muespach-le-Haut et Muespach.





### Remise en état du site des déchets verts

Remise en état du chemin qui accède au site des déchets verts au Langholz, ainsi que de la plateforme.

Travaux réalisés par l'entreprise Rockemann pour un montant de 4062,72 €.



*Plateforme*



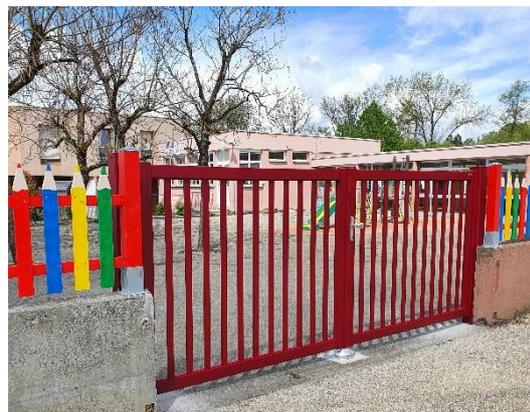
*Chemin d'accès*

### Remplacement du portail

Travaux réalisés par l'entreprise Berger pour un montant de 3160,04 €.



*Avant*



*Après*

### Détecteur de CO2 pour l'école



Les salles de classe de l'école primaire de notre village ont été équipées de capteurs de CO2.

Le détecteur de CO2 est un petit appareil qui permet de surveiller le renouvellement de l'air dans une pièce. En période de Covid, il est fort utile de savoir quand il faut aérer.

Le coût a été pris en charge par la Comcom Sundgau que nous remercions.



### Sécurité mur de l'école maternelle

Septembre 2020 :  
démarrage des  
travaux



Tout a été  
acheté en gros,  
scié et raboté à  
Muespach



Les crayons  
ont été  
coupés chez  
Jean-Pierre  
Rentz



Le reste  
chez Louis  
Gretter



Puis les bénévoles  
du conseil ont mis  
l'apprêt dans  
l'ancien local des  
pompiers



Les poteaux  
ont été  
finalisés au  
local pompier



Les crayons sont  
partis ensuite chez  
Caroline Gutzwiller  
pour la peinture  
finale. Salle de séjour  
occupée pendant 3  
semaines !



Le 21 avril 2021 : montage avec les ouvriers communaux  
de Muespach-le-Haut, Knœringue et Muespach





### Remise en état du fossé du Rösslein

Travaux réalisés par l'entreprise ENCER pour un montant de 7050,00 €.



*Avant*



*Après*

### Travaux rivières

Les vieilles souches ont été retirées dans les rivières du Willerbach et du Gersbach au niveau de la rue de la Fontaine.



*Souches Willerbach*



*Souches Gersbach*

### Contrôle des poteaux d'incendie

Les 46 poteaux d'incendie de notre commune ont été contrôlés.

Contrôle réalisé par l'entreprise Detect'O pour un montant de 885,50 €.



### Salle polyvalente

Le réfrigérateur dans la kitchenette de la salle polyvalente a été remplacé par l'entreprise LITZLER pour un montant de 1650 €.



Installation d'un adoucisseur d'eau dans le bâtiment école élémentaire et salle polyvalente. Travaux réalisés par l'entreprise SCHERRER de Muespach pour un montant de 5175,88 €.



### Sécurité enfants aux abords des écoles

Panneaux remis en place au niveau des passages piétons pour la sécurité de nos enfants.





## Réparation du toit plat de l'école élémentaire suite aux infiltrations

Réalisée par l'entreprise Banzet pour un montant de 1110,60 €.



## Déneigement

Intervention des bénévoles lors de l'épisode neigeux au mois de janvier en attendant l'arrivée de notre nouvel agent communal.



*Déneigement rue du Château d'Eau.*



*La quantité de neige a nécessité la mise en œuvre de matériel lourd*



## Nouvelle gestion de la tonte et du fauchage

Habités à un fauchage plusieurs fois par an, vous pourriez être surpris, cette année, par la hauteur de la végétation à certains endroits. Il ne s'agit pourtant pas d'un moindre entretien, mais d'un entretien différent, intégrant les objectifs du développement durable : le fauchage tardif ou raisonné.

Encouragé par le Ministère de l'Ecologie, la commune de Muespach, comme de nombreuses autres communes, a décidé de préserver la biodiversité en pratiquant cette technique de fauchage qui favorise la nidification des oiseaux, la protection de la microfaune et la diversification de la flore.

Le fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones afin de préserver la biodiversité, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique : il permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant et la redécouverte d'espèces oubliées. Le fauchage n'a lieu qu'une fois par an, au courant de l'été.

Les espaces verts et les bords de chemins constituent des « prairies naturelles » dont la richesse ne demande qu'à s'exprimer. Les plantes sauvages y ont la possibilité de grainer et de se reproduire, grâce à une pollinisation par les insectes. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri. Véritables « corridors écologiques », on y trouve, par exemple, des espèces de plantes et d'insectes remarquables, devenus rares dans notre paysage.



En choisissant de favoriser le fauchage raisonné plutôt que l'entretien intensif sur certaines placettes ou fossés, la commune de Muespach respecte les cycles naturels biologiques et s'engage dans une gestion durable des espaces verts. Une bande d'un à plusieurs mètres sont tout de même fauchés afin de ne pas gêner la visibilité de la voie publique, des chemins. Cette année permettra de faire un test des zones qui seront traitées de cette manière, elle pourra être réajustée si besoin. Des panneaux d'information seront implantés dans ces zones afin d'expliquer la démarche.

En appliquant le fauchage tardif sur notre commune, c'est non seulement le respect de l'environnement qui est en jeu, mais ce sont également des économies réalisées : un fauchage moins fréquent, c'est plus de confort pour les services techniques, donc du temps de travail réaffecté à d'autres travaux ; moins d'usure de matériel, c'est moins de coût de maintenance et de réparations, moins d'achat de pièces détachées...Le fauchage tardif, c'est aussi des économies de carburant et moins de rejets de CO2 et de pollution.



## Dégâts à la suite d'incivilités

 <p><i>Miroir de sécurité routière caillassé</i></p>	 <p><i>Feu d'un bac de déchets sur le parking du cimetière et macadam détérioré suite à ce feu</i></p>	 <p><i>Vitre sanitaire école élémentaire caillassée</i></p>
		 <p><i>Dépôt de planches et portes sur le site des déchets verts</i></p>
 <p><i>L'accès d'un chemin de l'AF détérioré (rue de Ferrette)</i></p>		<p>Mais également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décoration du jardin pédagogique dans la cour de l'école <b>vandalisée</b>.</li> <li>• Des dalles de fibrociments sur l'atelier communal ont été <b>perforées</b> à plusieurs endroits.</li> <li>• Le câble du paratonnerre du château d'eau a été <b>sectionné</b> et une partie du lierre, <b>arrachée</b>.</li> <li>• De <b>l'huile a été déversée</b> sur l'enrobé du préau communal</li> </ul>



### Travaux prévus courant deuxième semestre

- Réfection de la peinture du couloir de l'école élémentaire, suite aux infiltrations
- Installation de la fibre optique et mutualisation du lien fibre « mairie – école maternelle – école élémentaire – Poste », dans le but de faire des économies
- Agrandissement du columbarium et création d'un jardin du souvenir
- Luminaires LED (demande de subvention en cours). La commune souhaite remplacer les luminaires existants par des luminaires LED dans différentes rues afin de réaliser des économies. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de différents organismes (Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin, PETR, CeA)
- Installation d'un défibrillateur (demande de subvention en cours).

### Etudes

- Une étude de mise en accessibilité du parvis de l'église a été confiée à l'architecte Hubert Wolf
- Suite aux discussions avec les communes de Knœringue et Muespach-le-Haut, il a été décidé de confier une étude de faisabilité à l'ADHAUR ATD Alsace portant sur une école maternelle à 3 classes pour les communes de Muespach, Muespach-le-Haut et Knœringue.



## CADRE DE VIE

### Visite du jury fleurissement d'Alsace

Le jury fleurissement d'Alsace a effectué une visite de contrôle dans notre village le mardi 20 juillet 2021, afin de vérifier si la commune mérite toujours de figurer parmi les « Villes et villages fleuris ».



Ce label national préserve l'identité de la commune, valorise son patrimoine, son histoire. Il encourage la cohésion au sein des communes.

Les élus et l'équipe technique se sont mobilisés pour essayer de présenter un fleurissement répondant aux critères.

### Demi-journée de désherbage

En complément du travail des agents techniques, les membres du Conseil Municipal, conjoints, enfants, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes se sont retrouvés samedi 10 juillet pour une matinée de désherbage dans tout le village. Un grand merci à tous ces bénévoles !





## Concours interne des maisons fleuries

Le jury du concours interne des maisons fleuries, présidé par Caroline Gutzwiller, adjointe au Maire, procédera à l'évaluation des maisons et jardins dans la dernière semaine de juillet.

## Notre joli village fleuri





## Nuisances corvidés

La surpopulation de corvidés que nous subissons cette année a été une source de problèmes pour les quelques agriculteurs qui ont planté du maïs plus tardivement cette année car la surface plantée fin mai-début juin représente 10 fois moins que celle plantée en avril, sans compter l'absence de cerises cette année dont ces oiseaux se régalaient aussi habituellement. Par voie de conséquence, la même population de corvidés a dû se partager un « gâteau plus petit », d'où cette concentration plus importante de ces oiseaux sur les champs. Pour information, la plupart des agriculteurs qui ont semé leur maïs en avril n'ont pas eu de dégâts de la même ampleur. En outre, les corvidés ne s'attaquent plus aux cultures de maïs quand celui-ci atteint le stade de croissance de 4 feuilles.

Pour remédier à ce fléau, quelques agriculteurs ont mis en place des effaroucheurs, ce qui a engendré les nombreuses plaintes reçues par téléphone en mairie, parfois agressives, pour les nuisances sonores subies.

Afin de limiter celles-ci, un arrêté a été mis en place par Mme le Maire pour réglementer l'amplitude journalière de l'utilisation (7h00 à 21h00 - sauf dimanche et jours fériés de 7h00 à 12h00) ainsi qu'une limitation en décibels des effaroucheurs.

Une réunion de concertation est prévue à la fin de cet été avec tous les intervenants pour mettre en place un plan d'action permettant la régulation des corvidés l'année prochaine et ainsi ramener la sérénité dans le village.

Pour rappel, aucun élu agriculteur n'utilise d'effaroucheurs.



*Effaroucheur mis en place pour protéger les récoltes*



*Dégâts causés par les corvidés*



## Règles élémentaires de civisme

### *Déchets verts*

Avec le retour des beaux jours, revient l'envie pour certains de brûler des déchets végétaux ou ménagers, alors même que cette pratique n'est pas tolérable à l'intérieur de l'agglomération, encore moins à proximité des habitations. La déchetterie intercommunale d'une part et la plateforme « déchets verts » d'autre part doivent permettre d'éviter à quiconque d'allumer des feux.

### *Nos amis les chiens*

Vos fidèles compagnons doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et s'il leur venait l'envie d'y déposer des crottes, merci de les ramasser afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords. Des bornes avec sachets sont mises à disposition sur le parking du cimetière et rue de la Gare.



Petit rappel : tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est tenu de le déclarer en mairie. Nous comptons sur vous, propriétaires de chien !

### *Entretien devant les propriétés*

La saison estivale reprenant ses droits, le personnel technique s'active dans la préparation du fleurissement et l'entretien des espaces verts. Ils assurent également la propreté de la voirie.

Cela dit, la qualité de l'accueil de notre village se juge aussi par la propreté des propriétés privées et de leurs abords. Aussi, les habitants sont-ils vivement encouragés à nettoyer et balayer régulièrement les trottoirs et caniveaux devant leur maison, à désherber s'il y a lieu et à tailler les arbres, arbustes et haies, de telle manière qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, évitant ainsi de gêner la circulation des piétons et autres usagers de la route. D'avance merci à toutes et tous de nous aider à garder notre village propre et accueillant.

### *Entretien des haies*



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordures des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

**La mairie adressera un courrier aux propriétaires n'ayant pas taillé leur haie après le 15 septembre 2021.**

### *Bruits de voisinage*

Tous les travaux exécutés par des particuliers ou par des entreprises, à l'intérieur de locaux ou à l'extérieur

de ceux-ci, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage ou à autrui en raison de leur intensité sonore, **sont interdits** :



- tous les jours entre 20h00 et 07h30 ;
- les dimanches et jours fériés toute la journée ;
- les samedis de 12h00 à 13h00



En dehors de ces horaires, il est demandé aux usagers de ne pas faire de bruit inutilement, de respecter au mieux leur voisinage et d'user au maximum de bon sens.

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

## Cimetière

### *Entretien des tombes*

Il est formellement interdit de déposer des plantes, des arbustes, des fleurs fanées, des signes funéraires et couronnes détériorées ou tous autres objets retirés sur les tombes ou monuments, dans les chemins, allées, ainsi que dans les passages dits entre tombes. Ces objets doivent être déposés aux emplacements réservés à cet usage.

Les monuments funéraires doivent être maintenus en bon état d'entretien. Les familles sont prévenues par la Mairie des dégradations causées par le temps et sont invitées à faire procéder aux réparations nécessaires. Faute de répondre à l'injonction, le monument peut être enlevé et le terrain nivelé en cas de danger, aux frais du titulaire de la tombe ou de ses ayants droit.

**Les espaces entre les tombes doivent être désherbés par les concessionnaires ou leurs ayants droit, aucune végétation ne doit y pousser.**

Aucun travail, autre que les nettoyages faits par les familles, ne peut être effectué dans le cimetière de la commune, les dimanches et jour fériés.

L'usage de pesticides et de produits phytosanitaires est interdit.



## Préparation de Noël

### *Annonce*

La commission Cadre de Vie recherche 3 grands et beaux sapins pour décorer le village lors des festivités de Noël.

Si vous disposez de la perle rare, contactez la mairie au 03 89 68 61 24.



### *Concours de décorations de Noël*

Cette année, la commission Cadre de Vie lance un concours de décorations de Noël.

Elle invite donc chacun à créer une ambiance de fête en décorant sa maison aux couleurs de Noël dans un esprit authentique et chaleureux.

Le jury de la commission Cadre de Vie effectuera une visite dans le village et les 3 plus belles décorations se verront remettre un prix lors de la cérémonie des Vœux.



## Promotion du métier d'assistant maternel

# ASSISTANTS MATERNELS

## Et pourquoi pas vous ?

*Un métier à forte dimension humaine*



L'assistant maternel veille au développement, à l'épanouissement et à l'éveil au quotidien des enfants qu'il accueille à son domicile : repas, soins, sieste de l'enfant, jeux intérieurs et extérieurs, sécurité affective, socialisation, etc...

Pour exercer ce métier, aucun diplôme spécifique n'est requis mais de nombreuses qualités humaines sont nécessaires :

- L'écoute et la patience
- La créativité et l'organisation
- La responsabilité et la vigilance
- L'adaptabilité et une bonne résistance physique et émotionnelle

Pour accueillir des enfants à son domicile, l'assistant maternel doit obtenir un agrément du Conseil Départemental valable 5 ans renouvelable. Pour cela :

- Il faudra participer à une réunion d'informations sur le métier, organisée par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental puis remplir un dossier de candidature et passer un contrôle médical.
- Un travailleur social rencontrera le candidat à domicile pour échanger autour de ce métier. Un professionnel de PMI visitera le logement afin de vérifier si les conditions d'accueil, d'organisation et de sécurité sont remplies.
- Une formation gratuite de 120 heures lui permettra ensuite d'accueillir un ou plusieurs enfants.



### *Parents, pourquoi choisir l'accueil chez un assistant maternel ?*

L'assistant maternel travaille en totale autonomie, comme un indépendant. Il est embauché par le parent qui devient son employeur.

La confiance entre parents et professionnel est incontournable pour une relation stable et durable. L'accueil chez l'assistant maternel doit être en adéquation avec les souhaits éducatifs des familles.

Ce mode de garde permet à l'enfant de s'épanouir dans un milieu familial, entouré souvent d'autres enfants, ce qui le conduira vers une entrée à l'école en douceur.

### *Vous souhaitez exercer ce métier ou vous cherchez un mode de garde ?*

Toutes les informations liées à cette profession sont à retrouver dans les **Relais Assistants Maternels (RAM)**. Le RAM est un service public gratuit, c'est un lieu d'informations, de soutien et d'accompagnement pour les assistants maternels dans leur pratique professionnelle mais aussi pour les parents à la recherche d'un mode de garde ou déjà employeur d'un assistant maternel.

Le RAM est aussi un lieu de vie. Des activités y sont proposées toute l'année comme des ateliers (éveil musical, créatifs, psychomotricité, contes, ...), des ateliers parents-enfants, ou des temps de rencontres et d'échanges.

Le RAM propose également aux professionnels de la formation sur des thèmes variés (gestes de premiers secours, le développement de l'enfant, etc...)

Sur le territoire du Sundgau, il existe **5 RAM** répartis selon un secteur géographique défini.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la CCS : **[www.cc-sundgau.fr](http://www.cc-sundgau.fr)**

Vous souhaitez travailler à domicile et exercer cette profession, prenez contact avec le RAM de votre secteur :

<b>Relais Assistants Maternels</b> <b>LES COCCINELLES</b> <b>7, rue des Ecoles</b> <b>68560 HIRSINGUE</b> <b>Tél : 09 61 67 49 21</b> <b><a href="mailto:lescoccinelles.ram@cc-sundgau.fr">lescoccinelles.ram@cc-sundgau.fr</a></b>	<b>Relais Assistants Maternels</b> <b>LES CIGOGNES</b> <b>1, Grand rue</b> <b>68720 ILLFURTH</b> <b>Tél : 03 89 25 55 68</b> <b><a href="mailto:lescigognes.ram@cc-sundgau.fr">lescigognes.ram@cc-sundgau.fr</a></b>	<b>Relais Assistants Maternels</b> <b>LA CHARABIOLE</b> <b>Av. du 8<sup>e</sup> rgt de Hussards</b> <b>Quartier Plessier, Bat 3</b> <b>68130 ALTKIRCH</b> <b>Tél : 03 89 08 36 25</b> <b><a href="mailto:lacharabiole.ram@cc-sundgau.fr">lacharabiole.ram@cc-sundgau.fr</a></b>	<b>Relais Assistants Maternels</b> <b>L'ILL AUX TRÉSORS</b> <b>2 rue du stade</b> <b>68640 MUESPACH-</b> <b>LE-HAUT</b> <b>Tél : 03 89 68 65 43</b> <b><a href="mailto:illauxtresors.ram@cc-sundgau.fr">illauxtresors.ram@cc-sundgau.fr</a></b>	<b>Relais Assistants Maternels</b> <b>LES BARBAPAPAS</b> <b>3A route de Lucelle</b> <b>68480 FERRETTE</b> <b>Tél : 03 89 08 24 06</b> <b><a href="mailto:lesbarbapapas.ram@cc-sundgau.fr">lesbarbapapas.ram@cc-sundgau.fr</a></b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------





## JEUNESSE

### Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

#### *A voté !*

Le Conseil Municipal des Jeunes de Muespach, encadré par Christine Mura, s'est réuni mercredi 30 juin afin d'élire le maire et son adjoint. Composé de 14 élus juniors, âgés de 10 à 12 ans, le CMJ permet aux enfants de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Les élections du maire et de son adjoint se sont déroulées selon les mêmes modalités que les élections des élus municipaux (matériel de vote, organisation du bureau de vote).

Profitant des élections départementales et régionales, l'organisation de ce scrutin est intervenue à un moment particulièrement opportun.

Avant le passage aux urnes, les candidats au mandat de maire ou d'adjoint ont dû présenter leur profession de foi en se prêtant à cet exercice difficile qu'est la prise de parole en public.

Création d'un potager, après-midi jeux de société, nettoyage des forêts, création d'un skate parc, renforcement de la sécurité routière, rencontres intergénérationnelles, aménagement d'un local pour les jeunes sont quelques-unes des idées exposées aux électeurs, sous l'œil attentif et bienveillant de Mme le Maire, Régine Rentz, sa 1<sup>ère</sup> adjointe, Annick Fessler, et les membres de la Commission Jeunesse.

L'enthousiasme et l'implication manifestés par les enfants ainsi que les propositions déjà formulées attestent du vif intérêt des jeunes Muespachois pour la politique locale.

Toutes nos félicitations et bon mandat aux 14 enfants de ce nouveau CMJ !



*Mme Rentz, Maëlise, Inès, Baptiste, Coralie, Léo, Od, Rose, Lucas, Enzo, Léon, Elsa, Clara, Mme Fessler*



*Ambiance studieuse pour leur première réunion*



*Les postulants au mandat de maire ont pris la parole et défendu leur candidature*



*Le moment du vote...*



*... dans le respect des procédures*



*Dépouillement et résultats*



*De gauche à droite : Mme RENTZ, maire, Léo SCHOFFMANN, maire junior, Lucas HEMMERLIN, adjoint et Mme FESSLER, 1ère adjointe.*



## LA VIE DE NOS ECOLES

### Ecole maternelle

#### *Carnaval*



*La classe de petite et grande section costumée. Pirates, fées et autres sorcières posent pour la photo.*

#### *Sortie de fin d'année*

Le vendredi 02 juillet, sous un soleil radieux, les élèves de l'école maternelle sont partis en excursion. Au programme : randonnée à travers le village et pique-nique. De retour à l'école, des jeux de kermesse et de bonnes glaces attendaient les enfants.



*La traditionnelle pêche aux bouchons.*



*Jeux d'eau*



## Ecole élémentaire

### *Sortie de fin d'année*

Partis en fin de matinée, les élèves ont sillonné le village, sous une météo les laissant à l'abri de la pluie. À midi, petits et grands se sont installés à l'ancienne station de pompage pour le pique-nique. De retour à l'école, 6 km auront été parcourus, dans une ambiance au doux parfum de vacances scolaires.



### *Au revoir les CM2 !*

Mardi 06 juillet, c'était la dernière journée d'école élémentaire pour les CM2 qui feront leur rentrée au collège en septembre. Nous leur souhaitons une bonne continuation et plein de réussite pour leur scolarité future.



Enzo – Nathan – Rose – Mélodie – Tessnim- Marina – Clara (CM1) – Léo – Maëlise – Lucie - Louise  
Od  
Enzo – Léon



## Ecole ABCM

Vendredi 2 juillet, par une belle journée d'été, l'école ABCM de Muespach a célébré sa fête de l'école. Tous les enfants, de la maternelle et du CP, se sont retrouvés en début d'après-midi pour une sortie récréative sur les hauteurs du village. Les jeux ont fait la joie des petits et des plus grands après avoir partagé de délicieux gâteaux, préparés la veille par les maternelles.

Un peu plus tard, à notre retour, alors que les parents s'affairaient à préparer un buffet et des jeux pour la fête, les enfants tous regroupés, ont fait une dernière répétition en vue du petit spectacle. Les comptines, les danses et les chansons en allemand et en alsacien ont éveillé joies et surprises.

Les activités récréatives, proposées par les parents, comme le célèbre chamboule-tout, les bulles de savon, le maquillage sur visage, la peinture sur tissu, du football et du basketball ont ravi tout un chacun. Une maman nous a même fait la surprise d'un spectacle plein d'humour et de tendresse. Une belle journée festive et pleine d'émotions !



## Rentrée scolaire 2021



La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 02 septembre 2021



## Périscolaire

Le lieu actuel du périscolaire dans la salle polyvalente de notre village n'était plus adapté au nombre d'enfants inscrits dans la structure. La Comcom Sundgau a délocalisé provisoirement le périscolaire dans la salle communale de Muespach le Haut, en attendant l'implantation d'un nouveau périscolaire à Muespach le Haut à côté du bâtiment qui abrite le multi accueil.

## Avenir de l'école maternelle de Muespach

Le regroupement de l'école maternelle de Muespach, Muespach-le-Haut et Knœringue a été créé en 1977 mais aujourd'hui le bâtiment n'est plus aux normes. Il devient important soit de rénover cette école, soit d'en construire une nouvelle. L'étude de ces hypothèses a été confiée à l'ADAUHR qui devra nous rendre une étude de faisabilité tenant compte de toutes les hypothèses. La commune de Knœringue ne fait pas partie de la communauté de communes Sundgau et par conséquent l'obtention de subvention risque d'être problématique.



## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

### Amicale des donneurs de sang

Les demandes de sang sont toujours plus importantes pendant les vacances d'été.

Le prochain rendez-vous est fixé au 6 août pour un don de sang à la salle polyvalente de Muespach. Venez nombreux !

Quant aux fêtes, elles sont reportées à l'année prochaine en espérant avoir des conditions plus favorables.

*Jean-Luc Jonner – Président*

### Club sans souci

Nous avons repris les activités le jeudi 16 juin et nous allons continuer aussi pendant les vacances scolaires pour ceux qui veulent participer.

*Jean-Luc Jonner – Président*

*03.89.68.71.75*

### Bien vivre à Muespach

En 2020 et 2021, les mesures sanitaires ont largement impacté l'organisation des activités de notre association mais durant cette période BVM a continué à imaginer des projets liés à la nécessité de recréer du lien social.

Nous avons hâte de vous les proposer et de vous retrouver enfin !

En attendant, prenez soin de vous.

Toute l'équipe de BVM vous dit à bientôt.

*La Présidente - Sophie KOENIG*



### Opération brioches 2021

Depuis 1987 à l'APEI (association de parents et d'amis de personnes handicapées mentales), l'Opération Brioches est un événement incontournable pour financer des actions concrètes pour les personnes handicapées. Les projets ne manquent pas, les besoins non plus !

Chaque année, l'Opération Brioches prend de plus en plus d'ampleur pour arriver à plus de 14 000 brioches vendues ces dernières années.

La commune de Muespach, soutenue par une équipe de bénévoles, fait partie des 72 villages participant à cette action prévue en septembre. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

Nous vous remercions pour votre soutien et pour l'accueil que vous réserverez aux bénévoles.





## ASSOCIATION PART'AGE

### *EHPAD de Seppois-le-Bas et de Waldighoffen.*

La crise sanitaire a mis un frein à nos activités qui permettaient d'améliorer le bien-être de nos chers résidents. Fondée en 2013, l'association a pour objectif de créer de l'animation socio-culturelle et une ouverture vers le monde extérieur.

Nous regrettons sincèrement d'avoir perdu de vue les résidents pour qui nous étions « un rayon de soleil ». Il nous tarde de faire connaissance avec les nouveaux résidents ainsi que leurs familles. La situation sanitaire s'améliorant peu à peu, nous souhaitons de nouveau proposer et financer différentes animations : atelier floral, fêtes d'anniversaire, intervention de danseurs et chanteurs, ...

Vous avez la possibilité de retrouver un résumé de nos actions sur la page Facebook de l'association Part'Âge SEP-WAL (flashez le QR-Code ci-contre).

Dans le cas où vous souhaiteriez apporter votre contribution à notre association, nous vous joignons un talon que vous pouvez remplir et déposer dans les boîtes aux lettres de l'association situées sur chaque site ou l'adresser au siège de l'association : Caroline Gutzwiller - 7 rue Vieille Route 68640 Muespach.



**Talon à retourner à l'association Part'Âge SEP-WAL, par courrier à l'adresse postale : 7, rue de la vieille route 68640 MUESPACH ou à l'adresse mail : partagesepwal@gmail.com**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Numéro de téléphone : ..... Adresse mail : .....

J'ai un parent à l'Ehpad de Seppois :

J'ai un parent à l'Ehpad de Waldighoffen

**Je n'ai pas de parents mais souhaite m'investir**

Par ailleurs, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour rejoindre le comité qui se compose actuellement de 9 membres.

Vous avez un peu de temps, des compétences dans le domaine du bricolage, de la décoration, de l'informatique (Facebook), de l'empathie pour les personnes âgées, faites nous le savoir. Toute participation est la bienvenue, à un rythme adapté à chacun.

*Caroline Gutzwiller – Présidente*

06 87 15 01 57



## Café des aidants



L'APEI Sud Alsace vous prie de trouver en pièce jointe le nouveau programme du « Café des Aidants », mis en place en partenariat avec la MJC d'Altkirch.

Le Cafés des Aidants est un lieu, un temps et un espace d'information, destiné à tous les aidants non professionnels, quels que soient l'âge et la pathologie de leur proche. A chaque rencontre une thématique est proposée pour amorcer des échanges autour du vécu de l'aidant.

Ces rencontres ont lieu une fois par mois et sont animées par nos psychologues ayant une expertise sur la question des aidants.



Nous vous donnons rendez-vous :  
un mardi par mois  
de 10h à 11h30.  
à la MJC d'Altkirch.

## PROGRAMME 2021/2022

**07 septembre 2021**

Les séjours de répit

**12 octobre 2021**

S'adapter à l'évolution de la maladie

**2 novembre 2021**

Aider sans s'épuiser

**07 décembre 2021**

Les richesses de la relation d'aide

**11 janvier 2022**

Le rôle de la famille

**8 février 2022**

Dire la vérité

**8 mars 2022**

Rester en bonne santé

**5 avril 2022**

Trouver du temps pour moi

**3 mai 2022**

Parler de mon proche aux autres

**07 juin 2022**

Les limites du maintien à domicile



À cette adresse :

MJC  
1 Rue des vallons, 68130 Altkirch



Contact :

03.89.40.50.64



## Main dans la main

**Nouveau à Muespach pour la rentrée ! Vous avez 60 ou plus, ceci vous concerne.**

Le confinement dû au coronavirus a un corollaire redoutable : l'immobilité. Même si vous ne pratiquez pas de sport ordinairement, le simple fait de marcher tous les jours pour faire vos courses, voir des amis, aller à des rendez-vous, etc., représentait une forme d'entretien physique.

« Main dans la Main » vous propose de passer un moment convivial avec une coach sportive et des exercices adaptés. L'objectif n'est pas de « vous mettre au sport », au risque de vous blesser, mais simplement de bouger, de s'entretenir et au-delà, de créer ou recréer un lien social.

L'équipe municipale a souhaité encourager et soutenir cette initiative à destination des Aînés du village, notamment par la mise à disposition de la salle communale sous l'école élémentaire.

**Les séances débuteront le 7 septembre prochain. Elles seront hebdomadaires, tous les mardis de 09h30 à 10h30 et entièrement gratuites pour les participant(e)s.**

Pour toute information complémentaire et/ou pour vous inscrire, veuillez contacter Barbara ROUBAUD. Elle se fera un plaisir de vous renseigner.

N'hésitez pas à tester une première séance !

## Appel : Club de pétanque



Nous avons un magnifique terrain de pétanque à Muespach. Ne manque plus qu'un club de pétanque pour le faire vivre !

Nous lançons un appel aux personnes intéressées pour prendre en charge la création de ce club. Si cela vous intéresse, merci de contacter la mairie.



## CARNET DE FAMILLE



### Naissances

23/03/21	<b>RUETSCH Loann</b>	27a rue de Steinsoultz
19/04/21	<b>ANDELFINGER Evan Marc</b>	7 rue des Sources
11/06/21	<b>KOHLER Mats</b>	16 rue du Gersbach

*Félicitations aux heureux parents*



### Grands Anniversaires

06/03/21	<b>RODRIGUEZ Carmen</b>	1926	95 ans
17/01/21	<b>BLENNER Louis</b>	1936	85 ans
29/03/21	<b>GROELL Roger</b>	1936	85 ans
11/06/21	<b>LIBER Barnabé</b>	1941	80 ans
18/05/21	<b>STANTINA Bruno</b>	1941	80 ans

*Nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations  
En raison du contexte sanitaire inédit, seule une visite chez M. Liber a pu avoir lieu. Cependant, tous nos aînés ont reçu le traditionnel cadeau.*



Barnabé Liber  
80 ans



### Décès

28/01/21	<b>GROELL épouse GREtter</b>	<b>Marie Marguerite</b>	37 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
07/02/21	<b>SCHWEITZER épouse GROELL</b>	<b>Nicole Marie Claire</b>	16 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre
19/04/21	<b>ROSS épouse CSOBAN</b>	<b>Edith Elisabeth</b>	2 rue du Moulin
21/04/21	<b>STUBENOFEN</b>	<b>Joseph Alphonse</b>	Rue de la Montagne
27/05/21	<b>HATSTATT</b>	<b>Blaise Pierre</b>	4 rue du Gersbach
14/06/21	<b>SCHMITT</b>	<b>Yvonne</b>	1 rue des Champs
17/06/21	<b>GUTZWILLER veuve HATSTATT</b>	<b>Hilda</b>	27 rue du 1 <sup>er</sup> Septembre

*Nos sincères condoléances aux familles éprouvées*



## ECOMUSEE - JEU CONCOURS

On ne présente plus l'Ecomusée d'Alsace, véritable outil de développement local et de promotion du patrimoine et de la culture alsacienne qu'il a pour mission de transmettre au plus grand nombre. Rappelons à cet égard que l'Ecomusée a la chance de posséder une maison originaire de Muespach (rue de la Montagne). C'est la raison pour laquelle notre commune a été sélectionnée pour participer à un jeu-concours par tirage au sort, afin d'en faire bénéficier ses habitants.

Le tirage au sort aura lieu mardi 31 août 2021. Soyez nombreux à participer et bonne chance à tous !

**Jeu-concours**

écomusée d'Alsace

**3 PASS FAMILLE à gagner !**

**La commune de Muespach organise un concours par tirage au sort !**

### Bulletin d'inscription

À découper et à déposer à la mairie de Muespach avant le 25 août 2021

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone.....Courriel.....

UNGERSHEIM | Entre Colmar  
Village en transition | et Mulhouse

     
www.ecomusee.alsace

Règlement complet à consulter en mairie.

**3 PASS FAMILLE sont mis en jeu !**  
Chaque PASS est composé de 4 entrées individuelles d'une valeur de 15€ chacune, valables jusqu'au 2 janvier 2023.



## VOS RENDEZ-VOUS

*Dans ce contexte de crise sanitaire, toutes les dates indiquées sont soumises à modifications. Merci de votre compréhension.*

<b>Vendredi 6 août</b>	Don du sang - Muespach
<b>Samedi 4 septembre</b>	Tartes flambées (Sapeurs-Pompiers) - Muespach-le-Haut
<b>Samedi 11 septembre</b>	Journée citoyenne – Muespach
<b>Dimanche 26 septembre</b>	Marche de la Solidarité (Terre des Hommes Alsace) Muespach-le-Haut
<b>Samedi 2 octobre, 16h30</b>	Inauguration officielle de l'exposition fruitière des bouilleurs de crus Muespach-le-Haut
<b>Dimanche 3 octobre</b>	Exposition fruitière (Société des arboriculteurs) - Muespach-le-Haut
<b>Dimanche 10 octobre</b>	Repas « choucroute » (Conseil de Fabrique) - Muespach-le-Haut
<b>Mercredi 13 octobre</b>	Don du sang à la salle polyvalente - Muespach-le-Haut
<b>Dimanche 7 novembre</b>	Fritures de carpes du FC Muespach - Muespach-le-Haut
<b>Samedi 20 novembre</b>	Loto (Terre des Hommes Alsace) – Muespach-le-Haut
<b>Dimanche 5 décembre</b>	Fête de Noël des Aînés

Une idée d'article ? Une suggestion ?

Contactez-nous par mail : [mairie@muespach.fr](mailto:mairie@muespach.fr)

Bonnes vacances !

